Commune de Taradeau

délibération :
D_2026_8_1

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

Objet : Var Ingénierie - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

L' an deux mille vingt six, le lundi 14 septembre à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, Mairie de Taradeau 38, route de Flayosc à TARADEAU, sous la présidence de Monsieur DAVID Albert, Le Maire.

Date de convocation du : 09 Septembre 2026

Présents : Monsieur DAVID Albert, Madame PERRET-JEANNERET Nathalie, Monsieur AUGERO Christian, Madame GRATTAROLA Dominique, Monsieur PILLET Alain, Madame FONDREVELLE Joëlle, Monsieur GRASSIN Cyril, Monsieur AUDIBERT Jean-Claude, Monsieur LECONTE Patrick, Madame ROUX Marlène, Madame TEISSEIRE Arlette, Madame GERBINO Margaret, Monsieur BERGONZINI Alain, Monsieur TRANCHEVENT Eric, Madame TATON Odile, Monsieur GRIMAUX Philippe, Madame VALERO Virginie, Monsieur RICHOUX Alexandre

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame FOURNIL Catherine

Secrétaire de Séance : Monsieur Alexandre RICHOUX

Par délibération en date du 11 avril 2024, le Conseil Municipal de la Commune de Taradeau a approuvé l'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale Var Ingénierie.

Var Ingénierie est un établissement public administratif placé sous l'autorité du Département du Var, dont la mission est d'apporter un appui technique, juridique et administratif aux collectivités territoriales membres, notamment dans la conduite de leurs projets d'aménagement et d'infrastructure.

Cette adhésion ouvre à la Commune de Taradeau la possibilité de bénéficier des prestations de l'agence dans des conditions définies par convention et sur la base de devis établis au coût réel des heures effectuées.

La commune de Taradeau envisage la création d'une installation de feux tricolores. Ce projet implique des études techniques et administratives préalables, la consultation d'un bureau d'études spécialiste en voirie, réseaux divers (VRD) et signalisation lumineuse tricolore, ainsi qu'un accompagnement tout au long des phases de conception et de réalisation.

Compte tenu de la technicité et de la complexité administrative inhérentes à ce type d'opération, la commune a sollicité Var Ingénierie afin de bénéficier d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage structurée en quatre phases :

- Phase 1 _ Préparation et analyse des besoins
- Phase 2 _ Structuration du projet
- Phase 3 _ Accompagnement des études de conception
- Phase 4 _ Accompagnement de la phase de réalisation et de réception

Var Ingénierie a établi le devis n° 2026.16 en date du 24 juin 2026 pour un montant total de 4 431,00 € HT soit 5 317,20 € TTC.

Il est précisé que ce devis est indicatif : seules les heures réellement effectuées feront l'objet d'une facturation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, :

- approuve le recours à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à Var Ingénierie dans le cadre du projet de création de feux tricolores sur la commune de Taradeau, telle que définie par le devis n° 2026.16 en date du 24 juin 2026 ;

- approuve la dépense correspondante pour un montant de 4 431,00 € HT, soit 5 317,20 € TTC, à imputer au budget communal ;

- autorise Monsieur le Maire à signer le devis n° 2026.16 ainsi que tout document nécessaire à l'exécution et au règlement de la présente mission.

Pour : 18
- Monsieur DAVID Albert, Madame PERRET-JEANNERET Nathalie, Monsieur AUGERO Christian, Madame GRATTAROLA Dominique, Monsieur PILLET Alain, Madame FONDREVELLE Joëlle, Monsieur GRASSIN Cyril, Monsieur AUDIBERT Jean-Claude, Monsieur LECONTE Patrick, Madame ROUX Marlène, Madame TEISSEIRE Arlette, Madame GERBINO Margaret, Monsieur BERGONZINI Alain, Monsieur TRANCHEVENT Eric, Madame TATON Odile, Monsieur GRIMAUX Philippe, Madame VALERO Virginie, Monsieur RICHOUX Alexandre

Contre : 0
-

Abstention : 0
-

Le secrétaire de séance,
Alexandre RICHOUX



Emis le 14/09/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/09/2026

Le Maire,
Albert DAVID

